



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des études supérieures
et postdoctorales

Présentation des nouvelles modalités d'inscription aux retraites de rédaction

« 2 jours pour rédiger de la FESP »

Situation actuelle

Les retraites de rédaction « 2 jours pour rédiger » connaissent un grand succès depuis leur création. À chaque édition, les places sont attribuées en un temps record, occasionnant parfois des frustrations parmi les étudiantes et étudiants qui ont tenté de s'inscrire à plusieurs reprises.

À partir de la session d'Automne 2025, la FESP met en place de nouvelles modalités d'inscription, pour assurer un accès encore plus équitable aux activités.

Description

L'activité « 2 jours pour rédiger » de la Faculté des études supérieures et postdoctorales est une retraite de rédaction organisée pour quarante (40) étudiantes et étudiants de maîtrise recherche et de doctorat de l'Université Laval. Elle est complémentaire aux retraites de rédaction déjà en cours sur le campus et à l'extérieur de celui-ci.

Public visé

Étudiantes et étudiants des cycles supérieurs de l'Université Laval en phase de rédaction du mémoire ou de la thèse, qui se retrouveront pour une rédaction collective, structurée et productive.

Coût de participation

Cette retraite de rédaction n'est pas gratuite. Un montant de 75\$ est demandé aux participantes et participants.

Le paiement se fait par carte de crédit. Les cartes européennes sont acceptées.

Ces frais couvrent :

- l'hébergement (1 nuitée) dans une chambre individuelle
- les repas (dîner et souper du jour 1; déjeuner, dîner du jour 2) et les collations (avant-midi, après-midi et soir)
- les activités de ressourcement
- le stationnement sur place
- l'accès au Wi-Fi.

Transport

Un service de transport aller-retour gratuit (départ le jour 1 du campus au matin et retour le jour 2 en fin d'après-midi) est à la disposition des étudiantes et étudiants qui le souhaitent.

Ouverture des inscriptions

Les dates d'ouverture des inscriptions sont communiquées en début de session. Elles sont disponibles dans le descriptif de chaque retraite, disponible sur la page Événements de notre site Internet : fesp.ulaval.ca/evenements

Modalités d'inscription (à lire attentivement)

Les modalités d'inscription se déclinent en 3 étapes.

Étape 1 : Préinscription

Le nombre de places est limité. Les préinscriptions seront ouvertes à toutes les personnes étudiantes aux cycles supérieurs de l'Université Laval en phase de rédaction du mémoire ou de la thèse pour une durée de 48 heures ouvrables.

À l'issue de cette période de préinscription, nous clôturerons le formulaire. Un numéro sera attribué à toutes les personnes préinscrites, en fonction de l'ordre d'enregistrement dans le système de préinscription.

Étape 2 : Attribution des places par tirage aléatoire

Contrairement aux années précédentes où les places étaient attribuées sur le principe de la première personne arrivée, première personne servie, dorénavant, les places seront attribuées par tirage aléatoire. La FESP utilisera la fonction « Tirage aléatoire » dans Excel pour procéder au tirage.

La FESP communiquera avec toutes les personnes préinscrites pour confirmer le statut (place confirmée ou liste d'attente) au plus tard 48 heures ouvrables après la clôture de l'étape de la préinscription.

Étape 3 : Confirmation de votre place

Si la personne inscrite accepte la place qui lui est attribuée, elle procédera au paiement du coût de participation pour la confirmer. Les modalités de paiement seront transmises en même temps que le courriel de confirmation de la place. Le délai accordé pour procéder au paiement est de 24 heures ouvrables. Au-delà cette limite, la place sera attribuée à la prochaine personne sur la liste d'attente.

Important: Chaque retraite est une activité indépendante. Par conséquent, votre préinscription et les étapes suivantes ne concernent que l'activité de retraite visée. Quel que soit le résultat du tirage aléatoire d'une retraite, vous pouvez vous préinscrire aux autres retraites de la FESP.

Conditions de remboursement

Toute annulation avant 23h59 à la date limite mentionnée pour chaque retraite n'entraînera pas de frais. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera possible.

Atelier de préparation

Un atelier de préparation, « Faire mûrir les tomates en 2 jours », est organisé avant la retraite pour aider à bien se préparer. Il est nécessaire de s'inscrire pour y participer.

L'atelier et la retraite sont deux activités indépendantes. Il est possible de participer à l'atelier de préparation même si vous ne participez pas à la retraite de rédaction, et inversement. La participation à l'atelier de préparation ne constitue pas une inscription à la retraite de rédaction.

Entrée en vigueur des modalités d'attribution des places par tirage

Les modalités d'attribution des places sont effectives à compter de la session d'Automne 2025, pour toutes les retraites de rédaction « 2 jours pour rédiger ».

Questions

Pour toute question, merci de communiquer avec nous à l'adresse evenements@fesp.ulaval.ca

Version du 9 juillet 2025.

Échéancier d'inscription aux retraites de rédaction A25

« 2 jours pour rédiger de la FESP »

	Retraite de rédaction 15-16 octobre 2025	Retraite de rédaction 24-25 novembre 2025
Période de pré-inscription	29 septembre au 1 ^{er} octobre 2025	5 au 7 novembre 2025
Tirage aléatoire	1 ^{er} et 2 octobre 2025	10 et 12 novembre 2025
Confirmation du statut (Place attribuée ou liste d'attente)	3 octobre 2025	12 novembre 2025
Date limite de confirmation de place par la personne étudiante	6 octobre 2025	13 novembre 2025
Date limite de désistement avec remboursement des personnes inscrites et de contact des personnes sur liste d'attente	9 octobre 2025	18 novembre 2025
Atelier de préparation (Activité indépendante, nécessite une inscription)	9 octobre 2025	17 novembre 2025

Pour toute question, merci de communiquer avec nous à l'adresse evenements@fesp.ulaval.ca

Version du 3 septembre 2025.